

COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 2 décembre 2013 SITE NATURA 2000 DU GABIZOS

Mairie d'Arrens-Marsous 10h20-12h00

Présents :

ADISSON Marc	DDT 65
ACQUIER Claire	Parc National des Pyrénées – Secteur Azun
BURTIN Claudine	DDT 65
BRAU-NOGUE Catherine	CBN P-MP
CAZAUX Jean-Pierre	Président du COPIL et Adjoint à la mairie d'Arrens-Marsous
GRENOUILLET Rose-Marie	Animatrice Natura 2000
PENIN David	Parc National des Pyrénées
PLACE Henriette	Société de chasse d'Azun
RIBEREAU Méline	Mairie d'Arrens-Marsous
SALANOVA Fabienne	DDT 65

Excusés :

BUFFIERE Didier	GIP-CRPGE
DUBIE Jeanine	Députée 2 ^{ème} circonscription
DUNOGUIEZ Pascal	ONCFS 65
FILY Marc	DREAL
LACOSTE Jacques	Commission agricole
LAUGA Jacques	AAPPMA du val d'Azun
MALVY Martin	Président du Conseil régional
MOLINER Gérard	Mairie d'Arrens-Marsous
NOGUES Jean-François	EDF- Secteur du Val d'Azun
ROZE-MADRACH Claudie	DDCSPP 65 – Jeunesse et sport
SALLENT Anne	GIP-CRPGE

Le Président Jean-Pierre CAZAUX ouvre la séance et propose un tour de table pour notamment présenter Claudine Burtin, nouvelle chef du Bureau Biodiversité à la DDT, en remplacement de René Ménard.



ORDRE DU JOUR

- ✘ Bilan de l'année 2013
 - + Suivi de la Zone humide de Pourgue
 - + Installation du Panneau Soulor
 - + Suivi de Pouey Laun
- ✘ Bilan du Docob
- ✘ Projets 2014
- ✘ Actualités du réseau régional
 - + (financements européens...)
- ✘ Questions diverses

Point 1 : Bilan de l'année 2013

→ *Suivi de la Zone humide de Pourgue*

C. Brau-Nogué rappelle le contexte : le site est situé sous les pentes du petit Gabizos, des écoulements de source calcaire font son originalité en alimentant les bas-marais du site. La problématique de cette zone humide était la présence du bétail qui a causé beaucoup de piétinement. A titre expérimental, une partie de cette zone humide située à 1600-1650 mètres d'altitude a été mise en défens en 2009.

→ LA ZONE HUMIDE DE POURGUE

- Etude complémentaire du CBN-PMP
- 2 chargés d'études Habitats naturels
- 2 visites de terrain :
 - 1 de préparation (15 juillet)
 - + relevés (fin juillet)



3/10

C.B-N nous présente ensuite le dispositif mis en place par le Conservatoire botanique ainsi que les photos prises cet été 2013. Le travail a été réalisé avec la collaboration de François Prudhomme. Il a travaillé sur les habitats humides, avec des relevés socio-phytosociologiques par placette d'environ 1m². Il s'agit d'une approche visuelle qui évalue l'abondance ou la dominance des différentes espèces composant le couvert. C. B-N s'est concentrée sur les habitats périphériques et la dynamique des ligneux. Son approche par transects (50 points) constitue plus une approche statistique.

Hypothèse de travail : l'absence de piétinement devrait se montrer bénéfique pour les habitats humides mais l'arrêt du pâturage risque, en contrepartie, d'entraîner un développement plus ou moins rapide des ligneux et de la molinie.

Elle précise que ce suivi est à renouveler sur la durée, tous les 3 ans environ. La prochaine échéance est donc 2016. David Pénin rappelle que le prochain relevé photos du PNP doit avoir lieu en 2014. Nous travaillerons avec Claire Acquier afin de le prévoir dans le planing de l'année.

Jean-Pierre Cazaux rappelle la nécessité d'entretenir la clôture. L'expérimentation doit en effet se poursuivre dans de bonnes conditions sur une durée suffisamment longue (4-6 ans) pour que l'on puisse en tirer des enseignements.

→ Installation du Panneau d'information du Soulor

Les agents communaux ont mis en place le panneau au Col du Soulor, attendant à l'existant. Un soucis de cohérence graphique entre ces panneaux a été apporté.

Claire Acquier souligne la nécessité également d'une cohérence au niveau de tout le Col du Soulor (environ une douzaine de panneaux). Un premier panneau d'information avait été installé au Tech ; aucun autre projet n'est prévu.

Une lettre d'information sera également réalisée début 2014 en espérant pouvoir la joindre au Bulletin municipal de fin janvier.

→ Panneau du Soulor

- + Réalisation graphique : février 2013
- + Validation graphisme : mai 2013
- + Livraison Pic Bois : juillet 2013
- + Installé en octobre par les agents communaux

→ PANNEAU D'INFORMATION

- En accord avec la signalétique existante



→ L'estive de Pouey Laün

C. B-N, du Conservatoire botanique, a réalisé une douzaine de relevés sur l'estive de Pouey Laün durant l'été 2013. Dans le cadre de la Mesure Agro-environnementale, ce suivi naturaliste a pour objectif de mesurer l'impact du renforcement de la pression des troupeaux en partie basse de l'estive. En 2009, déjà 3 relevés avaient eu lieu.

× Suivi naturaliste

- + Réalisé par le CBN-PMP
- + En Juillet 2013
- + Dernier état des lieux 2009

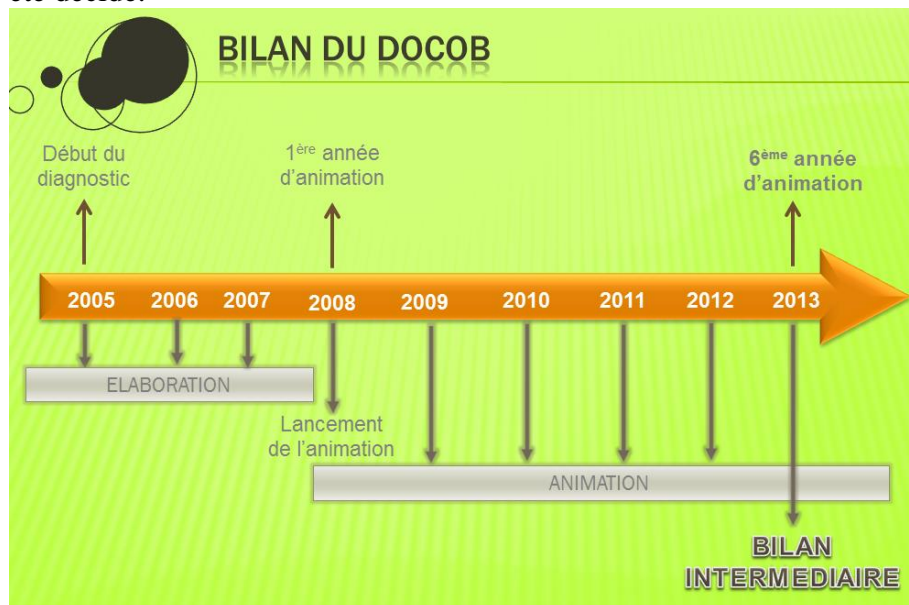


Des photos ont également été prises. Même s'il est difficile de comparer les situations par ce biais, elles permettront de compléter l'analyse des relevés botaniques lors de comparaisons ultérieures. A cet effet, C. B-N conseille de renouveler ce suivi dans 3 ans, en 2016. Les impacts de la Maet et d'une manière générale

l'évolution de ce secteur d'estive, apparaîtront sans doute, par comparaison avec les premiers relevés effectués et les photos prises en 2009, 2012 et 2013.

Bilan du Docob

Avec 2013, le site du Gabizos en est à sa 6^{ème} année d'animation. Un bilan intermédiaire a ainsi été décidé.



Une restitution aura lieu en mars 2014.

→ BILAN DU DOCOB

- × Objectif :
 - + faire un point intermédiaire
- × Contenu :
 - + Apport du classement Natura 2000 au territoire
 - + Bilan du plan d'actions
 - + Retour des principaux acteurs
- × Démarche interne :
 - + Animatrice + PNP

Fin 2013 :
Réalisation du bilan

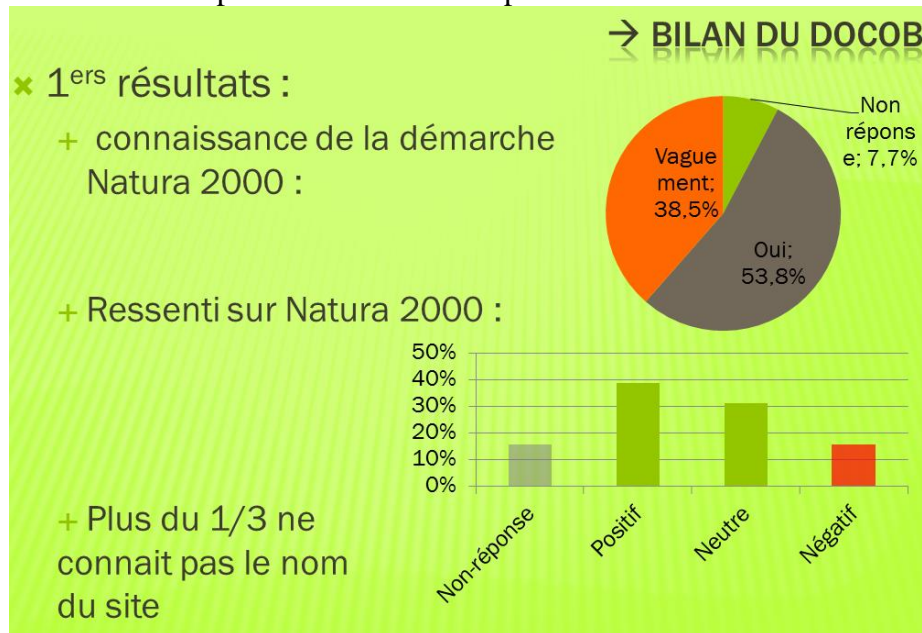
Copil d'hiver 2013
:
Point intermédiaire

1^{er} trimestre 2014
: fin du Bilan et
conclusions en
Copil

→ BILAN DU DOCOB

- × Méthode :
 - + une **enquête** population envoyée avec le bulletin municipal d'octobre : 13 réponses
 - + des **questions** posées par écrit à certains acteurs de la démarche (présents en 2006) : pas de retour
- × Des entretiens en janvier et février 2014

Une enquête auprès des habitants d'Arrens-Marsous a été jointe au Bulletin municipal. Seulement 13 réponses à la date du Copil.



La commune ne semble pas identifiée comme animatrice du site Natura 2000.

Des membres du Copil proposent l'organisation d'une réunion publique pour présenter le site. Elle peut avoir lieu sous forme d'une conférence ou à travers une approche patrimoniale du site : la mise en avant de travaux archéologiques comme entrée par exemple. Pour Claire Acquier, il faut une opération concrète de terrain : une expo-photos avec les amis du PNP par exemple ou une sortie terrain (exemple de comptages avec les chasseurs sur le site de Gavarnie). Elle précise que la radio est également un très bon vecteur. Claudine Burtin propose de travailler avec les bergers, d'utiliser des manifestations comme la foire aux côtelettes.

Les projets 2014

Il n'y a pas de nouveaux projets sur le site pour 2014. Jean-Pierre Cazaux précise néanmoins la réalisation sans doute d'un parc de contention mixte à Boey Débat, en bord de route. Le projet d'un point d'eau à Anquié est aussi toujours d'actualité.

Actualité régionale

La DDT rappelle que nous sommes en fin de programmation du FEADER 2007/2013 et que le Conseil régional sera l'autorité de gestion pour le futur programme 2014/2020. Les financements, Etat et Europe, sont assurés en 2014 mais il n'y aura pas de nouveaux programmes formalisés avant le second semestre 2014. Pour le futur programme, Natura 2000 reste une priorité mais des incertitudes persistent encore. A priori « la philosophie générale ne devrait pas trop changer ». Claudine Burtin précise que les priorités sont définies au niveau national avec un socle commun, dont l'agriculture et la Biodiversité, font parties. Le Conseil régional établit en effet son propre programme qui sera disponible au second semestre 2014.


ACTUALITÉ RÉGIONALE

× **Financements européen :**

- + 2014 : année de transition
 - × animation assurée
 - × projets à préparer sur les bases actuelles
- + 2015 : aucune certitude

Questions diverses

La DDT rappelle un point de procédure sur le périmètre du site : de façon purement administrative, une procédure est nécessaire pour valider le périmètre du site qui avait été revu lors de l'élaboration du Document d'objectifs, mais non transmis à l'Europe. Les communes concernées, Arrens-Marsous et Arbéost seront ainsi sans doute consultées à ce sujet. La DDT les informera de la démarche à suivre le cas échéant. Le principe de cette procédure est validé par les membres du Comité de pilotage.



LES BRÈVES

- × Natura 2000 mentionnée aux journées AFP
- × Une nouvelle lettre d'info en cours
 - + Sortie : février 2014
 - + Contenu :
 - × Panneau Soulor
 - × Suivis naturalistes
 - × Bilan de gestion
 - × Les services aux éleveurs

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance et remercie l'ensemble des membres présents à ce Comité de pilotage.

Arrens-Marsous, le 11 février 2014

Le Président,
Jean Pierre CAZAUX

